

Nantes, le 26 avril 2018

Compte-rendu n°18

Objet de la réunion : **Comité Technique Intercommunal (CTI)**
AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE HERTZIAN

« Charte relative aux modalités d'implantation des stations radioélectriques sur le territoire de Nantes Métropole »

Date de la réunion: **17/04/2018** - Lieu: NANTES METROPOLE – Salle du Johardière - Immeuble VALMY – RDC.

Participants :

Communes Membres de Nantes Métropole:

Communes	Elu(e) référent	Agent référent
BASSE-GOULAINÉ	Alain VEY, Maire	Sandrine BUKOWSKI
BOUGUENAIS	Christine LANDREAU	Isabelle CAIGNON
CARQUEFOU	Yvon VINCENT-MORGAT	Guillaume MAGNABAL
LES SORINIERES	André VANDENBERGHE	Aurélien PATIER
NANTES	Catherine BASSANI-PILLOT	Boukmis B. BOUNAB
ORVAULT	Christian ARDOUIN	Loïc COLAS
REZE	Charlotte PREVOT	Vianney PASSOT
SAINT-AIGNAN-DE-GRAND-LIEU	Jean-Claude LEMASSON	Antoine GOHIN
SAINT-HERBLAIN	Marc DENIS	Anna COLUCCIA
SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE	Audrey AYME	Christian FORTIN

Exploitants d'infrastructures radioélectriques:

BOUYGUES TÉLÉCOM	Aline SOUPAULT Mickael GODARD Laurent FETIVEAU	Chargée des Relations Extérieures Chef de Projet Déploiement Directeur Couverture et Patrimoine - Région Ouest
FREE MOBILE	Jean-Claude ARAUJO OLIVEIRA	Responsable Négociation Région Ouest
ORANGE	Vincent BONNOT	Responsable Territorial Négociation
SFR	Franck MAGNANOU	Chargé de Relations Patrimoine

Nantes Métropole (Directions):

Direction Energie, Environnement et Risques	Virginie THUNE	Directrice
Pôle Environnement et Biodiversité (DEER)	Claire BATIFOULIER	Responsable

Diffusion : Présents et excusés

Copie pour information :

ELUS ET CHARGÉS DE QUARTIERS NANTAIS, CONCERNÉS PAR UN PROJET :

Catherine TOUCHEFU, Adjointe de quartier **BOTTIERE-DOULON – Anne DELSOL**, Chargée de quartier.

Ali REBOUH, Adjoint de quartier **DERVALLIERES-ZOLA – Saïd KAROUÏ**, Chargé de quartier.

Catherine PIAU, Adjointe de quartier **NANTES ERDRE – Laure FAYOLLE**, Chargée de quartier

Fabienne PADOVANI, Adjointe de quartier **HAUTS PAVES – SAINT FELIX – Catherine THAREAU**, chargée de quartier

Catherine CHOQUET, Adjointe de quartier **CENTRE VILLE – Laurence CROCHET**, Chargée de quartier

Fabrice ROUSSEL, 1^{er} Vice-président de Nantes Métropole et Président de la Commission Consultative Intercommunale issue de la Charte.

Franckie TRICHET, Adjoint au Maire de Nantes, délégué à l'Innovation et au numérique

Olivier PARCOT (DGS Nantes Métropole), Philippe MAREST (DGESU), Eric CHEVALIER (DGDCT), Beatrice MERAND (DGDEAI), Nathalie HOPP (DGR), Florent CORTET (BATI), Nathalie ROBIN (DSFIL), Nicolas GUILLAUME (DTP), Laila NAASSILA (DUR), les DGS des 24 communes, les référents « Charte » (Elus et agents) des 24 communes membres..

Préambule

Conformément à la Charte, les communes siègent au Comité Technique Intercommunal lorsqu'un projet d'implantation ou de modification concerne leur commune (Article 3.2.3- COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL de la Charte Intercommunale).

Chaque Dossier d'Information Mairie (projet) présenté en séance a reçu un accord de principe **ferme du bailleur** (propriétaire ou délégataire) pour accueillir les stations radioélectriques sur son patrimoine.

**** L'AVIS DE CONFORMITE A LA CHARTE AUTORISE L'EXPLOITANT À DÉPOSER UNE AUTORISATION D'URBANISME (PC OU DP) SANS QUE CET AVIS NE PRÉJUGE DE LA DÉCISION ADMINISTRATIVE ****

1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE) - AVIS Elus AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE HERTZIAN du territoire de Nantes Métropole (Bas, Haut et Très Haut Débit mobile)

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	AVIS DE CONFORMITÉ À LA CHARTE	OBSERVATIONS / COMMENTAIRES
BASSE-GOULAIN	7 rue, Marie Curie	1	4410000048	SFR	AJOURNE	De nouveaux échanges avec la commune sont sollicités et indispensables pour revoir la conformité de l'intégration architecturale au nouveau PLUM. De plus, un accord du bailleur plus formel est exigé.
BOUGUENAI	14 rue de la Grande Ouche	2	4400002780	SFR	AJOURNE	De nouveaux échanges avec la commune sont sollicités et indispensables pour revoir la conformité de l'intégration architecturale au nouveau PLUM. Aussi, SFR s'engage à présenter le projet à l'architecte concepteur pour avis et à le transmettre à la commune.
CARQUEFOU	2 rue Augustin Fresnel	3	44026_006_01	FREE Mobile	CONFORME	Conformité avec les dispositions de la Charte qui privilégient la mutualisation (passive) sur des supports existants (pylône dans ce projet).
	Impasse Ajoncs	4	T51834	BOUYGUES Télécom	CONFORME	Implantation indispensable à l'optimisation de la couverture et de la qualité de service dans la zone ciblée.
LES SORINIERES	Rue Hippolyte Derouet	5	4410000047	SFR	NON CONFORME	Multiplification des supports avec impact sur le foncier (perte de places de parking). SFR doit se rapprocher de la commune pour réévaluer ce projet.
ORVAULT	63 Bis avenue de la cholière	6	44162_004_03	FREE Mobile	CONFORME	Implantation indispensable à l'optimisation de la couverture et de la qualité de service dans la zone ciblée. FREE s'engage à peindre les panneaux d'antenne fixés en pendulaire en harmonie avec la couleur des façades de l'immeuble.

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	AVIS DE CONFORMITÉ À LA CHARTE	OBSERVATIONS / COMMENTAIRES
SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE	Chemin de l'ouche des Landes Stade des Gripons	7	44190_007	FREE Mobile	CONFORME	Conformité avec les dispositions de la Charte qui privilégie la mutualisation (passive) sur des supports existants (pylône dans ce projet).
SAINT-AIGNAN-DE-GRANDLIEU	Chemin des Sablonnières	8	00081681M1	ORANGE France	CONFORME	La commune donne un avis favorable à la condition d'une mutualisation du support pour les 4 opérateurs (ORF/BYT/SFR/FREE mobile). ORANGE demeure leader sur ce projet et FREE Mobile s'engage à collaborer avec ORANGE pour cohabiter sur ce support (pylône)
SAINT-HERBLAIN	Place des Aveneaux	9	00081636M13-17	ORANGE France	AJOURNE	De nouveaux échanges avec la commune sont sollicités et indispensables pour revoir la conformité de l'intégration architecturale au nouveau PLUM. De plus un accord du bailleur plus formel est exigé.
REZE	38, rue Elsa Triolet	10	4410000062	SFR	NON CONFORME	Le site radioélectrique existant sur l'Université Catholique de l'Ouest propriété de l'évêché, à proximité immédiate est privilégiée pour ce projet. La ville de Rezé et Nantes Métropole proposent d'adresser à l'évêché un courrier conjoint pour accompagner la demande de SFR.
	44, rue Ernest Sauvestre	11	4400002788	SFR	CONFORME	Une permanence d'information est souhaitée en préalable de tout avis de conformité définitif.

NANTES	39 rue du Calvaire de Grillaud (Quartier Dervallières – Zola)	12	441000041	SFR	CONFORME	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur / Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes / Intégration architecturale moyenne / fausse cheminée surdimensionnée - Des fausses cheminées proches de l'extrémité du toit terrasse peuvent éventuellement atténuer l'impact visuel et la disproportion. <p>Grande réserve quant à l'intégration architecturale qui risque d'être rejetée à l'instruction de l'autorisation d'urbanisme</p>
---------------	--	----	------------------	-----	-----------------	---

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	AVIS DE CONFORMITÉ À LA CHARTE	OBSERVATIONS / COMMENTAIRES
NANTES	14 route de Saint-Joseph (Quartier Nantes Erdre)	13	441000042	SFR	NON-CONFORME	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur / Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes / Intégration architecturale insuffisante <p>L'étude d'un scénario avec 3 antennes panneaux installées dans des fausses cheminées et en proportion ± équivalente à l'existant pourrait être plus acceptable.</p>
	36 rue Ernest Legouvé (Quartier Hauts Pavés – Saint Félix)	14	442000683	SFR	CONFORME	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur. - Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes - Intégration architecturale minimaliste <p>Pourquoi l'intégration dans une fausse cheminée n'a pas été proposée ?</p> <p>Avis de conformité à la Charte avec réserves</p>
	6 rue Contrescarpe (Quartier Centre Ville)	15	44109_016_06	FREE Mobile	CONFORME	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur / Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes / Intégration architecturale optimisée
	2 avenue François Broussais (Quartier Bottière – Doulon)	16	44109_075_01	FREE Mobile	CONFORME	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur / Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes / Intégration architecturale satisfaisante

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	AVIS DE CONFORMITÉ À LA CHARTE	OBSERVATIONS / COMMENTAIRES
NANTES	5 rue Nicolas Appert (Quartier Dervallières-Zola)	17	T51789	BOUYGUES Télécom	CONFORME	- Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur / Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes / Intégration architecturale satisfaisante
	25 rue du Chemin Rouge (Quartier Bottière – Doulon)	18	T51799	BOUYGUES Télécom	AJOURNE	- Intégration architecturale « améliorée » dans ce nouveau projet mais pas d'adhésion de la commune / Pas d'avis connu du propriétaire sur le choix de cette intégration. - Aucune proposition étudiée et formulée sur des supports existant à proximité : 1. Pylône Free Mobile – Centre Technique du Perray (PMA) – Le pylône accueille déjà FREE et ORANGE 2. Utilisation d'un pylône RTE, à 20 m du bâtiment ciblé, au vu de l'accord cadre des opérateurs avec ARTERIA. ** Demande de la commune déjà formulée lors du CTI du 23/01/18 (Projet n° 4). BOUYGUES TELECOM se propose de présenter un projet avec des panneaux d'antenne fixés en pendulaire et en harmonie avec la couleur des façades de bâtiment/support. Ce nouveau projet devra être accompagné d'un avis favorable (écrit) du propriétaire.

Nantes Métropole COMMUNAUTÉ URBAINE						
Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	AVIS DE CONFORMITÉ À LA CHARTE	OBSERVATIONS / COMMENTAIRES
	Chemin du Moulin des Marais (Quartier Bottière – Doulon)	19	T50021	BOUYGUES Télécom	CONFORME	- Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord bailleur (SNCF) / - Déplacement d'un site existant sur parcelle SNCF à la demande de cette dernière. - Intégration paysagère similaire / Pas d'impact visuel majeur.

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	AVIS DE CONFORMITÉ À LA CHARTE	OBSERVATIONS / COMMENTAIRES
NANTES	41 rue du Général Buat (Quartier Malakoff – Saint Donatien)	20	T51816	BOUYGUES Télécom	CONFORME	- Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur. - Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes - Présence de stations radioélectriques de téléphonie mobile (2004 (SFR) / (2013 (FREE Mobile)) - Intégration architecturale acceptable, au vu de l'existant et des exigences du propriétaire.

* Les Dossiers d'Information Mairie (DIM) décrivant le projet peuvent être consultés auprès des communes concernées ou auprès du Guichet Unique de Nantes Métropole (Direction Energies Environnement Risques). La référence des projets correspond au code du futur site radioélectrique.

2. SUIVI PROJETS

- **ZAC Ile de Nantes...**

- La Fabrique

- Site recetté et mise en service par les 4 opérateurs présents.

- Rue Tonkin

- Pylône installé. Délai de raccordement électrique repoussé par ENEDIS (fin mai). Ce report impacte le démontage du pylône BYT, présent Boulevard Gustave Roch

Les 2 pylônes SFR seront démontés au plus tard semaine 20. Le pylône BYT, tributaire de la mise en service du pylône tri-opérateurs, rue du Tonkin (voir commentaires, ci-dessus, sera lui démonté Semaine 29.

7. CALENDRIER - Prochains Comites Techniques Intercommunaux

DATE	LIEU	
Mardi 26 juin à 14h00	Salle Johardière, Bâtiment Valmy 11 avenue carnot 44923 NANTES	Afin d'accorder le délai prévu par la Loi ABEILLE et par la Charte Intercommunale, pour une étude préalable des projets d'implantation, entre le Guichet Unique et les Communes membres, les opérateurs sont invités à communiquer, 1 mois avant la date du Comité Technique , les projets (DIM) à inscrire à l'ordre du jour du prochain comité, au Guichet Unique.
Mardi 23 octobre à 14h00		
Mardi 18 décembre à 14h00		

RAPPEL : Les projets (DIM) doivent être envoyés aux communes membres et au Guichet Unique